

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

## Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Service Jeunesse, Sport et Vie Associative BP 91113-73011 CHAMBERY Cédex 04 79 33 15 18-fax 04 56 11 05 95 ddcspp-jsva@savoie.gouv.fr

CL/AS: Diane JONNET 04 56 11 06 58 SV/SP: A. PEGAZ-BLANC 04 56 11 06 57

> UNION NORMANDE DES CENTRES MARITIMES ET TOURISTIQUES 4, avenue Parc St André

14200 HEROUVILLE ST CLAIR

## Récépissé de déclaration n° 732900001 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination :

UNCMT CHALET "LES EDELWEISS"

Exploitant

Identité:

UNION NORMANDE DES CENTRES MARITIMES ET TOURISTIQUES

Implantation

TERMIGNON

73500

TERMIGNON

Tél:

04 79 20 50 47

## Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage :

75

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

## Caractéristiques ERP

Type:

Catégorie:

Date dernière visite commission sécurité :

01/12/2016

Date arrêté municipal d'ouverture :

10/04/2000

Remarques éventuelles :

Fait le 11 janvier 2017 à CHAMBERY

Pour le directeur départemental, Le chef du service jeunesse, sport, et vie associative

aurent GIRARD

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006. Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose interdise intermed la